

du 19 juillet 2024

portant nomination ou promotion dans l'Ordre  
du Mérite Ecologique du Niger, à l'occasion de  
la fête du 03 Août 2024.

**LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL POUR LA  
SAUVEGARDE DE LA PATRIE, CHEF DE L'ETAT ;**

- Vu** la Proclamation du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) en date du 28 juillet 2023 ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2023-01 du 28 juillet 2023, portant suspension de la Constitution du 25 novembre 2010 et créant le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2023-02 du 28 juillet 2023, portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition ;
- Vu** la loi n° 90-28 du 28 décembre 1990, instituant les Ordres Nationaux de la République du Niger, et les textes modificatifs subséquents ;
- Vu** le décret n° 2014-722/PRN du 24 novembre 2014, fixant les attributions du Grand Chancelier des Ordres Nationaux et portant organisation de la Grande Chancellerie des Ordres Nationaux ;
- Vu** le décret n° 2023-074/P/CNSP du 8 septembre 2023, portant organisation des services de la Présidence du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie et fixant les attributions de leurs responsables, modifié par décret n° 2023-318/P/CNSP du 10 novembre 2023 ;
- Sur** Proposition du Grand Chancelier des Ordres Nationaux ;

**Après Avis** du Conseil des Ordres Nationaux ;

**DECRETE :**

**Article premier :** Sont nommées ou promues dans l'Ordre du Mérite Ecologique du Niger, à l'occasion de la fête du 03 Août 2024, les personnalités dont les noms suivent :

**MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**BRONZE**

1. Mme ISLAMANE MOHAMED MARIAMA, Technicienne Supérieure des Eaux et Forêts
2. MAHAMAN SANI ISSAKA, Commandant des Eaux et Forêts
3. ADAMOU BOUHARI, Coordonnateur Afrique de l'Ouest et du Centre des Programmes d'Appui à la Grande Muraille Verte

OK  
5

4. MOUMOUNI AMADOU, Sergent Major des Eaux et Forêts
5. AMADOU BACHIROU, Technicien des Eaux et Forêts
6. IBRAHIM GARBA, Agent Technique des Eaux et Forêts
7. MAMANE ALHOUSSEINI, Agent Technique des Eaux et Forêts
8. MAHAMANE HASSANE, Ingénieur des Eaux et Forêts
9. MAMANE IBRAHIM, Ingénieur Technique des Eaux et Forêts
10. OUMAROU ABDOU SEITO, Chef de Service Suivi Ecologique de la RBG
11. ISSOUF BOUKAR MALAM SALAH, Cadre des Eaux et Forêts
12. ISSA MAMAN LOUKOU Cadre des Eaux et Forêts
13. DJIBRILLA AGALI, Ingénieur des Techniques Forestières
14. SOULEY ABDOU, Directeur Départemental de l'Environnement - TIBIRI
15. HIMA ISSAKA OUMAROU, Technicien Supérieur des Eaux et Forêts
16. ABOU MAMANE KANTOU, Capitaine des Eaux et Forêts
17. SAIDOU HAMISSOU, Chef de Service Communal de l'Environnement - GUIDAN - ROUMDJI
18. ZAKARI BOUBACAR, Chef de Service Communal de l'Environnement – GUIDAN SORI
19. SOUFIYANE DAOUDA ABDOU, Chef de Service Communal d'Environnement- Ouallam
20. ABDOULAYE LAOUALI, Directeur Départemental Adjoint des Eaux et Forêts

### **ARGENT**

21. ARZIKA SAMAILA, Directeur Départemental Adjoint des Eaux et Forêts
22. TOUMBE LAWALI, Ingénieur des Eaux et Forêts
23. HOUNTONDJI JOSEPH ROMUALD, Capitaine des Eaux et Forêts
24. FONDEY HAMIDOU, Ingénieur des Eaux et Forêts
25. HAMMA HASSANE, Forestier.

01/3

**Article 2.** - Le Grand Chancelier des Ordres Nationaux est chargé de l'application du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République du Niger.

Fait à Niamey, le 19 juillet 2024

**Signé : Le Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie, Chef de l'Etat**

**Le Général de Brigade ABDOURAHAMANE TIANI**

**Pour ampliation :**

**Le Secrétaire Général  
du Gouvernement**



**MAHAMANE ROUFAI LAOUALI**